



RÉFECTION DU SECTEUR DU PONT-DE-PRUCHE

Début de la phase 3 du projet de revitalisation de ce quartier Rues Doucet, Lamarre et Rocheleau

Saint-Basile-le-Grand, le 27 mai 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer sa population que la phase 3 des travaux de réfection du secteur du Pont-de-Pruche a débuté sur les rues Doucet et Lamarre et se poursuivra sur la rue Rocheleau au début du mois de juillet.

« Avec cette troisième phase sur un total de quatre, nous poursuivons la revitalisation plus que nécessaire de ce secteur. Lors de la mise en place du plan de réfection global de nos infrastructures, le secteur du Pont-de-Pruche a été rapidement identifié comme étant un quartier à prioriser. Ses installations étaient désuètes et ne répondaient plus aux besoins des citoyens. Les travaux dans ce secteur ont débuté par la phase 1 en 2018 et, de phase en phase, nous avons constaté la satisfaction des citoyens. Tout un quartier est en voie d'être revitalisé! Les résidents de ce secteur pourront dorénavant profiter d'un milieu de vie moderne et sécuritaire. Je suis fier que la troisième phase des travaux soit maintenant mise en branle! », a déclaré le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard.

Il poursuit : « L'ensemble des investissements effectués sur le territoire grandbasilois auront certainement un impact positif sur l'ensemble de la population ».

Détails du projet

Le projet de réfection de ces trois rues, estimé à 1,4 M\$ déjà prévu au programme triennal en immobilisations (PTI) adopté par le conseil municipal pour les années 2021-2022-2023, inclut principalement :

- le remplacement de la conduite d'égout sanitaire;
- l'installation d'un nouveau réseau pluvial (changement de diamètre de la conduite);
- le remplacement des conduites d'eau potable;
- la reconstruction complète de la chaussée et l'ajout de bordures;
- la mise en place d'un nouveau réseau d'éclairage de rue avec des lumières aux DEL.

Le conseil municipal est conscient que ces travaux bouleverseront les habitudes de vie des résidents riverains ainsi que la quiétude de leur quartier. La conseillère municipale du district ^{no} 1, Madame Josée LaForest, tient à rassurer les citoyens de son secteur : « Ces travaux d'envergure occasionneront certainement quelques désagréments. Par contre, le résultat permettra aux résidents de profiter d'un milieu de vie exceptionnel! Nos équipes sur le terrain sont disponibles et à votre écoute advenant des questions ou des préoccupations. Ces travaux représentent l'accomplissement d'une autre étape de la réalisation du plan de réfection dont la Ville s'est dotée ».

Accès, circulation et stationnement dans le secteur touché

La circulation automobile sera restreinte dans la zone du chantier. Les rues seront barrées, par section, selon la progression des travaux d'excavation. Le stationnement sera interdit dans les rues visées par les travaux, sauf la fin de semaine. Ainsi, du lundi au vendredi, les véhicules devront être stationnés dans les rues avoisinantes.

La Ville sollicite votre collaboration et votre vigilance lorsque vous circulerez dans la zone des travaux afin de vous assurer de respecter la signalisation en place, et ce, pour votre sécurité et celle des travailleurs.

Il est à noter que l'ensemble des services d'urgence, de transport en commun et de transport scolaire ont été avisés de ces travaux.

Restez informés sur le déroulement des travaux

Les résidences touchées ont reçu dans les derniers jours de la documentation afin de bien les informer des impacts spécifiques de ce projet sur leur domicile.

Pour être au fait de toutes les informations entourant la réalisation de ce grand chantier et afin de suivre l'évolution des travaux, consultez régulièrement le villesblg.ca/pont-de-pruche.

Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de la Ville de Saint-Basile-le-Grand visant à moderniser les infrastructures et d'en assurer la pérennité. En 2021 seulement, la Ville investira plus de 13 M\$ en travaux palliatifs, de réfection d'infrastructures sanitaires et pluviales, de réfection de parcs et de pavage. Les détails des travaux prévus ainsi qu'une carte du territoire montrant leurs emplacements sont présentés sur le site Web municipal au villesblg.ca/travaux.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca